

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2023_11

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2023

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, VIOSSAT, Mmes, GLAZKOFF, BLANC Françoise, RACHON, PERROT, MAIRE, TANIOS, NAZZI, ORAND, LAURENCO

Excusés ayant donné pouvoir : M. HERVIOU (Pouvoir à VALLON Bernard), Mme RIVATON (Pouvoir à MAIRE Christine), PACHOUD (Pouvoir à ORAND Séverine)

Excusés : MM. BOINOT, DELOLY, LAURENT, ESTEVES, Mmes BLANC Christine, COUTURIER

Secrétaire de séance : Mme Magali LAURENCO

Objet : Convention avec le CDG26 - Accompagnement des dossiers ARE, rupture conventionnelle / indemnités licenciement

Domaine d'intervention : 4.1- Fonction publique – Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Afin d'instruire certains dossiers particuliers du service des ressources humaines, il est proposé de conventionner pour une durée de 3 ans avec le Centre de Gestion de la Drôme (CDG26) pour l'accompagnement dans le calcul des allocations de retour à l'emploi (ARE) et des indemnités de licenciement selon les grilles tarifaires en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'adhérer aux missions d'accompagnement du CDG 26 dans l'instruction des dossiers d'ARE, rupture conventionnelle - indemnités de licenciements dans les conditions présentées ci-dessus ;
- Autorise le Maire à signer les conventions d'accompagnement à ces missions du CDG 26 annexée à la présente délibération, tout projet d'avenant, ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 28/02/2023

Le Maire,



Bernard VALLON

